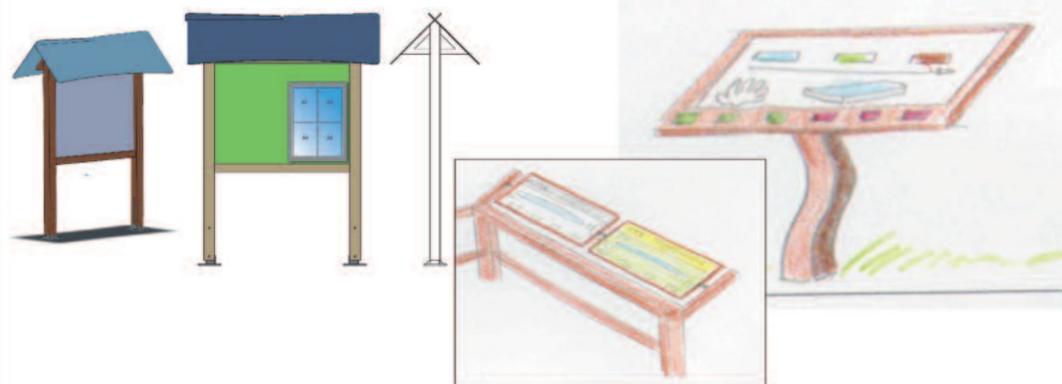


Des panneaux pédagogiques



Des panneaux d'accueil et d'informations seront présents aux différents points d'observation.

Création de trois parkings sur des terrains communaux



- ⇒ En bas du chêne
- ⇒ Face à la Cabane Sud
- ⇒ Au nord du lac pour l'usage, notamment, des pêcheurs

Le financement du projet

Le montant total du projet s'élève à 405 741 €. Il est financé par

Fonds Européen (FEDER)	62 123 €
Fond Européen (FEADER)	42 203 €
Conseil général (FDT)	120 000 €
Conseil Régional	58 000 €
Communauté de Communes du Pays de Trie	48 600 €
Communauté de Commune du Magnoac	32 400 €
Communauté de Communes des Baïses	15 000 €
Communauté de Communes des Coteaux de Pouyastruc	12 000 €
Communauté de Communes du canton de Tournay	12 000 €

Des travaux en nature (débranchage, plantation de haies,...) complètent le financement du projet.



Le projet de valorisation touristique et pédagogique du lac de Puydarrieux

EDITO

Jean Claude Duzer, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes du Pays de Trie, Maire de Lalanne Trie, Président du Comité de Pilotage Lac de Puydarrieux

Lorsque j'ai accepté la présidence du Comité de Pilotage de Natura 2000 Lac de Puydarrieux, je savais que la tâche ne serait pas facile. La concrétisation du projet autour de la valorisation touristique et pédagogique en a été une illustration. Identifiée dans le Document d'Objectifs, nous avons mis 6 ans à le finaliser. Il a nécessité une étude préalable menée par un bureau d'études validée par tous les acteurs présents au Comité de Pilotage. Ce document nous sert de cadre de référence. Huit comités de pilotage, de nombreuses réunions ont permis d'échanger autour de la prise en compte de l'ensemble des activités humaines présentes sur le site et à proximité du site : agricole, scientifique, chasse et pêche, pédagogique. Ce projet est important pour le site car ce que j'avais en tête en acceptant la présidence et que j'ai réaffirmé tout au long des réunions, c'est de développer et de diversifier les activités économiques. Ce projet a reçu le soutien de nombreux partenaires financiers, que je remercie ici. Le Pays des Coteaux, qui porte ce projet, contribue, au travers des différentes Communautés de Communes cantonales qui le constituent, à la valorisation de son territoire.

Bernard Verdier, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes du Magnoac, Maire de Castelnau Magnoac, Président du Syndicat Mixte du Pays des Coteaux

Le Pays des Coteaux, en décidant de porter ce projet, montre sa volonté d'identifier le lac de Puydarrieux comme un atout patrimonial indéniable de son territoire. Ce projet participe à la structuration de notre paysage et à sa valorisation. L'ensemble des Communautés de Communes ont décidés de contribuer financièrement au projet à hauteur de 120 000 €, les Communautés de Communes du Pays de Trie et celle du Magnoac assumant à elles seules 67.5 % de ce montant. Des fonds dédiés à l'environnement, à l'Éducation à l'Environnement et au tourisme ont permis de compléter le financement.

En aménageant le site, nous proposons de développer de nouvelles activités de loisirs, des activités de tourisme et le développement de la sensibilisation du plus grand nombre aux enjeux de l'environnement.



Comment est né le projet ?

Le lac de Puydarrieux a rejoint le **réseau Natura en 2006** dans le cadre de la Directive Oiseaux.

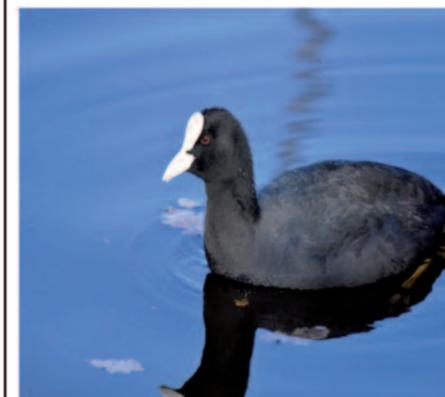
A cette occasion, **des groupes de travail et le Comité de Pilotage et de suivi** présidé par Jean Claude Duzer, conseiller Général, ont élaboré et validé un document recensant les projets à mettre en œuvre pour préserver l'habitat des oiseaux tout en permettant à chacun de poursuivre ses activités. C'est le **Document d'Objectifs**. Le projet de valorisation touristique et pédagogique est **l'action 13.1**.

L'action 13.1 prévoit
⇒ l'élaboration d'un cadre de référence permettant la réalisation du projet
⇒ La concrétisation des aménagements

En 2010, le bureau d'études Rivières et Environnement a conduit pendant un an une **étude pour définir le projet** et rendre des fiches techniques, soutien à la réalisation concrète des divers aménagements. Un groupe de travail a suivi l'ensemble de ce travail lors de X réunions. Le Comité de Pilotage et de suivi a validé ce cadre de référence à l'occasion de deux réunions.

L'étude comprend un diagnostic, des objectifs, les propositions, **des fiches techniques précises** de chaque aménagements et du sentier.

En 2011, le Syndicat Mixte du Pays des Coteaux valide le fait de porter le projet. Il assume le portage financier et la responsabilité des réalisations.



Les principaux acteurs du site constituant le comité de Pilotage

- ⇒ Des élus départementaux, régionaux et nationaux
- ⇒ **AAPPMA** Trie sur Baïse
- ⇒ **Des agriculteurs**
- ⇒ **Les Communautés de Communes** du Pays de Trie, Magnoac, des Baïses, Tournay et Pouyastruc
- ⇒ **Les communes** de Puydarrieux, Campuzan, Puntous et Libaros
- ⇒ **La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne**

- ⇒ **Le Conservatoire Botanique Pyrénéen**
- ⇒ **La Fédération des Chasseurs**
- ⇒ **La Fédération des Pêcheurs**
- ⇒ **Hautes Pyrénées Tourisme et Environnement** et la garderie
- ⇒ **La Maison de la Nature et de l'Environnement 65**
- ⇒ **Nature Midi-Pyrénées**

- ⇒ **Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**
- ⇒ **Office National des Forêts**
- ⇒ **Un propriétaire forestier**
- ⇒ **Les sociétés locales de chasse**



Qu'est ce que Natura 2000

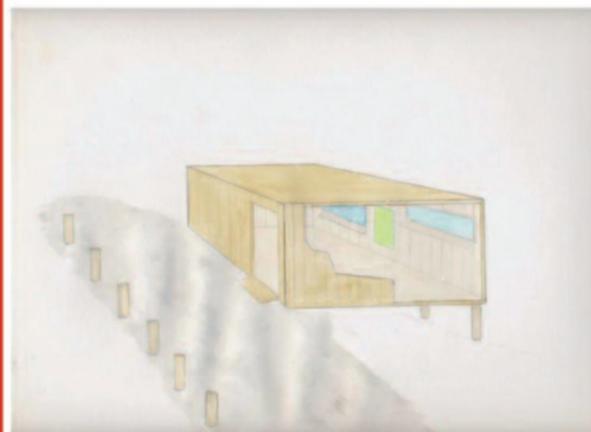
C'est un réseau de sites naturels d'une grande valeur patrimoniale. Il a pour objectifs de maintenir et de favoriser la diversité biologique des milieux tout en tenant compte des activités humaines.

Les objectifs du projet

- ⇒ Améliorer l'accès au site et aux différents lieux fréquentés par le public sur le site
 - ⇒ Améliorer les conditions d'observation pour le public en intégrant les paramètres de sécurité mais également préserver la quiétude des oiseaux
 - ⇒ Améliorer la diffusion et l'information auprès du grand public de la connaissance du site (réglementaire, fonctionnement, espèces d'oiseaux,...)
 - ⇒ Améliorer la reconnaissance du site par une meilleure vulgarisation de son intérêt ornithologique
 - ⇒ vers la Cabane Sud
 - ⇒ vers la Cabane Nord de la Garderie du Conseil Général.
 - ⇒ vers la cabane Petit Bois
- Les observateurs sont ainsi moins à vue des oiseaux.**
- Canaliser le public**
Le projet prévoit d'orienter le public

Les aménagements

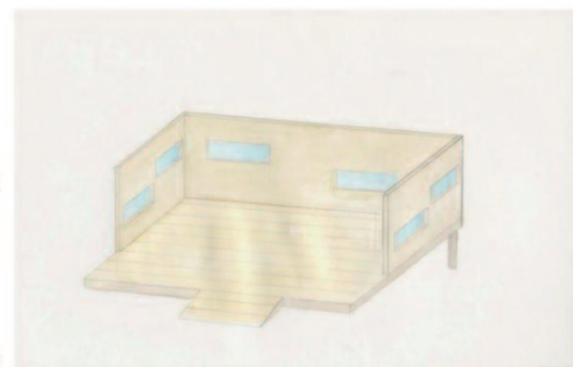
- ⇒ **Création de cabane d'observation**
- ⇒ **Au virage, Rte Campuzan**
- ⇒ **Dans Le Petit Bois**



Revêtement au sol et création d'une balustrade à la Cabane Sud et au Point de vue de Campuzan.

Le projet comprend

- ⇒ Un cheminement
- ⇒ Des observatoires
- ⇒ Des panneaux pédagogiques
- ⇒ Des aménagements annexes tels qu'un escalier, des passerelles, des tables de pique nique, des bancs
- ⇒ Des parkings
- ⇒ La signalétique routière
- ⇒ Une caméra avec réception des images à la Maison de la Nature et de l'environnement 65



Création d'une plateforme au Point dit "Le chêne" afin que l'observateur ne soit pas visible des oiseaux.



Combien d'espèces d'oiseaux sont recensées sur le site ?

135 espèces au moins ont été recensées par la garderie HPTE.

27 espèces sont associées à Natura 2000 et la Directive Oiseaux.



Crédits photos :

Rivière et Environnement
Maison de la Nature et Environnement 65

Le cheminement

Le sentier emprunte
⇒ des voies privées,
⇒ des sentiers communaux,
⇒ une route.
Sur un parcours de 10 Km environ

Un cheminement longeant la route est créé sur la partie allant du point d'observation dit Le chêne au Point de vue de Campuzan

Des conventions ont été signées avec les propriétaires privés et les communes pour formaliser **l'autorisation de passage dans des parties boisées et le long de champs.**

Pour assurer la continuité du cheminement, il était nécessaire de combler certains fossés. **Des travaux de busage** et création ou remplacement de têtes de pont sont réalisés sur la partie depuis la "Maison Cazes" jusqu'au virage. Ces aménagements ont permis aussi de réduire à l'avenir des phénomènes d'inondation.

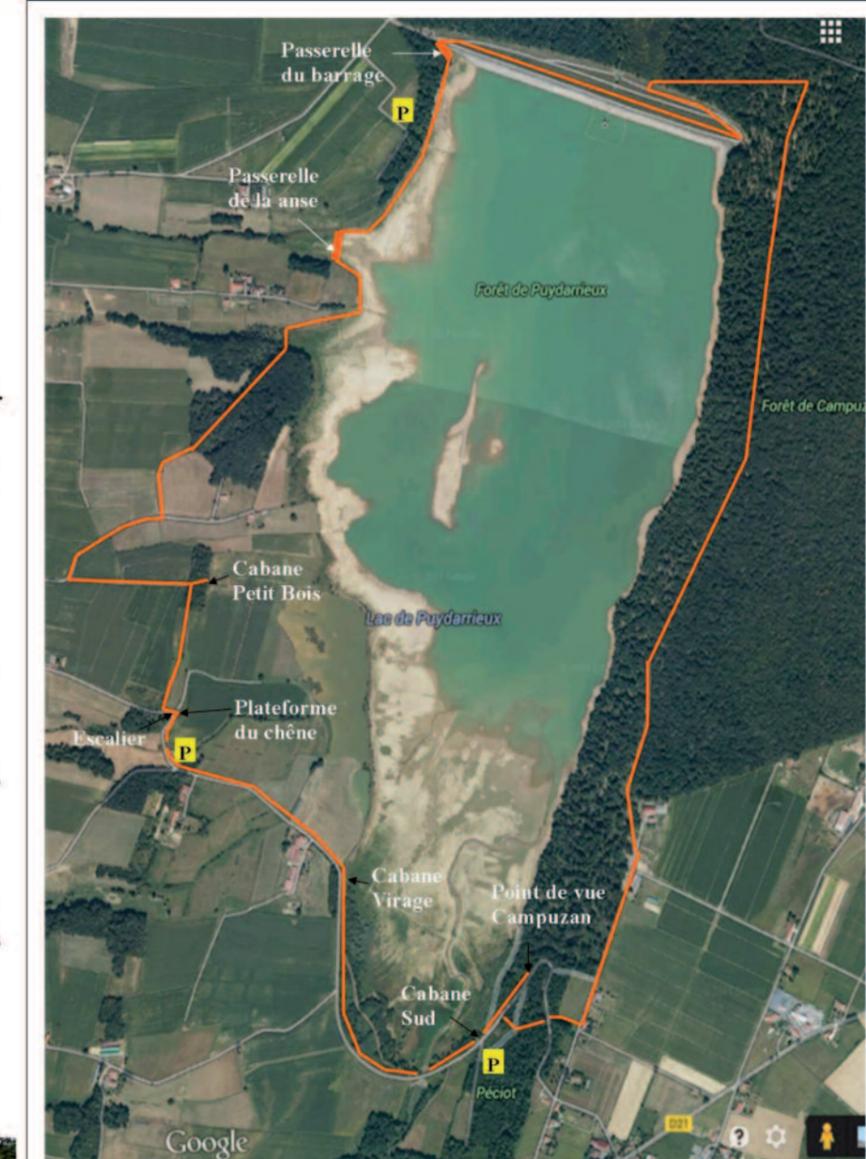
Est respecté tout le long du chemin le passage d'engins agricoles en assurant à minima 4,50 m de largeur sur route et bas-côtés.

Des bornes empêcheront le stationnement des voitures le long du chemin en dehors des parkings



Label Tourisme et Handicap

Le Pays des Coteaux demande la labellisation pour la partie allant de la Cabane du Virage à la Cabane Sud. Des bancs, tous les 200 m, ainsi que des surlargeurs d'1.60 m seront installés.



Un escalier en bois sera posé au niveau du Point d'observation du chêne pour rejoindre le chemin continuant dans le champ (propriétaire Gaëc des Frênes).

Une haie sera plantée le long de ce sentier dans ce champ afin de cacher le promeneur à la vue des oiseaux. **Un chantier participatif de plantations sera organisé en Novembre. Avis aux amateurs !**

Le revêtement du cheminement entre le Parking du chêne et le Virage sera en **Gravier d'Aurignac**.

Le reste du cheminement entre Parking Chêne et Point de Vue chêne ainsi que la partie depuis le Virage jusqu'au Point de vue de Campuzan sera en **Stabex**.

